

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°108 – Mai 2016

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : contact@nord-palestine.org

Edito :

Les sanctions pour Israël à l'ordre du jour

C'est une série de témoignages extrêmement forts qui ont été donnés, à Hellemmes, le 23 mai dernier, avec la participation de **Nasser Dawabshehe**, oncle d'une famille palestinienne victime de colons israéliens extrémistes à Duma, village de Naplouse, dont le **bébé fut brûlé vif**. Etaient notamment présents des **intervenants de Médecins du Monde et de Première urgence internationale intervenant à Naplouse**. **Ils nous interpellent, comme les autorités de notre pays, sur le quotidien d'une population en territoire palestinien occupé sur la « violence des colons : bras armé de l'expansion des colonies ».**

Ces exactions et crimes à Duma sont recoupés par les informations que nous recevons de Qusra, autre village de Naplouse, où les colons s'attaquent ces jours derniers à des constructions réalisées grâce à l'aide des Pays Bas (hier c'était à celles réalisées grâce à l'aide française).

Il y a une urgence de notre côté c'est d'intervenir afin que ceci prenne fin, d'en finir avec l'impunité israélienne.

Que cette impunité soit aussi celle d'un système d'oppression qui frappe les prisonniers palestiniens, dont de nombreux enfants, ou celle qui impose un blocus illégal et criminel à Gaza, où un nouveau raid israélien vient d'intervenir, n'est pas tolérable. **Le peuple palestinien doit pouvoir être soutenu face aux exactions, crimes et violations du droit dont il est l'objet. Les interventions de l'AFPS Nord-Pas de Calais à ces sujets sont en cours. Les autorités nationales, comme les autorités locales, sont interpellées. La Ville de Lille, jumelée avec Naplouse, ne peut rester muette. Elle se doit d'intervenir. Avec ce qu'elle représente, en matière de rayonnement et de solidarité, cela aura du poids.**

Mais notre association indique aussi que **la complaisance à l'égard de l'occupant, encore illustrée avec le voyage du Premier Ministre Valls, doit cesser. La France doit prendre des sanctions à la mesure de ces violations du droit. Elle en a les moyens.**

Comme elle a les moyens de mettre fin à la criminalisation de ceux qui répondent à l'appel de 2005 de la société civile palestinienne au **Boycott/Désinvestissement/Sanctions** contre Israël. **Nous défendons la liberté d'expression et le droit au boycott. Nous participons à la semaine d'action décidée par le collectif national.**

Nous revendiquons le droit de pouvoir, comme citoyen, mettre en cause la politique israélienne, y compris en appelant au boycott, sans être inquiété ou poursuivi par la justice. C'est une question élémentaire de démocratie. On ne nous fera pas taire

Nous en discuterons notamment à Villeneuve d'Ascq le vendredi 3 juin à partir de 17 h 30 au local FSU 38 boulevard Van Gogh.

Jean-François Larosière
Président

Les sanctions contre Israël s'imposent

AFPS Nord-Pas de Calais

Lille le 9 mai 2016

Israël vient de nouveau, ces derniers jours, de s'attaquer au peuple palestinien à Gaza. Plusieurs victimes sont à déplorer. Le blocus illégal et meurtrier continue de frapper ce territoire palestinien où, ainsi que le déclare un habitant « on n'a ni électricité, ni ciment, ni eau ». Cette poursuite du massacre israélien est intolérable. Le communiqué de l'AFPS Nord-Pas de Calais du 07 mai 2016, le déclare : la France doit prendre une initiative politique forte. L'association « exige que la France intervienne immédiatement auprès d'Israël afin qu'il soit mis fin à la poursuite du massacre à Gaza. »

Elle en a les moyens. Cette nouvelle agression israélienne ne fait que souligner la nécessité de mettre fin à l'impunité dont continue de jouir l'Etat criminel israélien. La France possède, par exemple, la capacité de suspendre immédiatement l'accord de 2002 entre l'Union Européenne et Israël. Voilà qui aurait du retentissement, et du poids.

Cette nécessité de sortir de la fausse impuissance est soulignée par l'insurrection palestinienne en Cisjordanie et à Jérusalem. Le nombre de martyrs s'élève à plus de 210. Celui des prisonniers explose, notamment les enfants, dont le nombre a triplé.

L'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit son travail régulier de solidarité en ce domaine, y compris avec des tables dans les quartiers et les villes, couplé avec des initiatives fortes, ainsi le rassemblement à Lille, pour les prisonniers, et le mouvement de parrainages. Ceci contribue à nouer un lien solide avec la résistance palestinienne.

Nous continuons de répondre avec force à l'appel de la société civile palestinienne de 2005 au Boycott/Désinvestissement/Sanctions (BDS) contre Israël. C'est ce dont nous débattons à Avion le, samedi 15 mai à Avion, à partir de 15 h, lors de la « fête de l'Humain d'abord », à laquelle notre association est présente depuis son origine. Il s'agit de donner un nouvel élan à BDS, en cet anniversaire de la Nakba, sans nous laisser impressionner par la campagne répressive d'intimidation, lancée depuis Israël.

Nous aurons l'occasion, en juin prochain, d'avoir les initiatives unitaires indispensables afin de sauvegarder la liberté d'expression menacée dans notre pays, par l'application des circulaires Alliot-Marie et Mercier, à propos de la pratique de ce mouvement citoyen qui permet de mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. En 2016 il doit être possible en France de s'attaquer à l'apartheid en Palestine.

Fête de « l'Humain d'abord »

Samedi 14 mai à Avion
par AFPS 59/62

Pour la quatrième édition, la Fédération du Parti Communiste du Pas de Calais organisait sa « Fête de l'humain d'abord », la petite Fête de l'Huma, au parc de la Glissoire à Avion les 14 et 15 mai 2016. Entre débats politiques, luttes pour la défense des petits contre les grands et rendez-vous musicaux, les deux jours sont un moment de rencontre, d'échange et de fête.

Cette année, c'est la Palestine qui a été mise à l'honneur et l'Association France-Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais y a été en bonne place par son stand et l'organisation d'un débat "BDS". Une quinzaine d'adhérents sont venus participer à cette fête populaire et solidaire.



Dès vendredi, il a fallu tout mettre en place (banderoles, drapeaux, pancartes, stand..) dans et autour du chapiteau internationaliste afin que tout soit prêt pour l'inauguration de la fête à 19 h. Notre immense drapeau palestinien fut fixé en fond de la grande scène occupée par différents groupes musicaux.

Comme d'habitude, le stand comportait des documents militants, des livres, des pétitions, des produits palestiniens, des kéfiés, des tee-shirts, de la céramique...



L'assistance attentive et motivée

Devant une assistance de plus de 120 personnes, le débat mené par Mireille Gabrelle a réuni Salman el-Herfi, ambassadeur de Palestine en France, Jean-Marc Tellier, maire d'Avion, Hamdan el-Damiri, représentant de la Communauté palestinienne de Belgique et du Luxembourg, Michel Collon d'Investig'Action et Jean-François Larosière, président de l'AFPS Nord-Pas de Calais.



Débat avec (de gauche à droite) : M.Collon (Investig'Action), H.al-Damiri (Palestiniens belges et luxembourgeois), J.M.Tellier (maire d'Avion), S.el-Herfi (ambassadeur de Palestine en France), J.F.Larosière (AFPS 59/62) et M.Gabrelle (AFPS 59/62)

Après une présentation des invités par Mireille, Salman el-Herfi a fait un rappel historique de la Nakba et ce qui en suivit, à partir de son propre vécu. Il a évoqué ses liens avec Nelson Mandela pour soutenir l'exigence de libération de Marwan Barghouti, d'Ahmad Saadat et les 7.000 prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes. Il a rappelé les victoires du peuple vietnamien et du peuple algérien dans leur lutte pour l'indépendance, pour nous assurer que le peuple palestinien l'emportera.

Jean-Marc Tellier a plaidé pour une solidarité concrète avec la Palestine. La ville d'Avion est jumelée avec Bourj Barajneh, camp de réfugiés au Liban et Marwan Barghouti a été fait citoyen d'honneur de la ville. Déclaré dans « l'appel des prisonniers » de 2007, l'engagement de Marwan Barghouti et ses compagnons pour l'unité palestinienne reste d'actualité.

Hamdan el-Damiri s'est exprimé au sujet de la campagne BDS lancée en 2005 par les Palestiniens pour obliger Israël à appliquer le Droit International en ce qui concerne l'occupation, l'apartheid et le droit au retour. Il s'agit d'un boycott global qui porte aussi dans le domaine sportif ou culturel, il est mené de façon collective et est capable de marquer des points contre Israël puisque Dexia ou Veolia ont été contraints de quitter leurs engagements dans les colonies et les territoires occupés.

Après Michel Collon qui a replacé la lutte pour la Palestine dans son contexte impérialiste et géostratégique, Jean-François Larosière a pris la parole pour exposer les campagnes BDS en France ainsi que la campagne actuelle contre sa criminalisation, il a eu à cœur de rendre hommage à Jean Claude Willem, ancien maire de Seclin.

Plusieurs personnes de l'assistance, prirent la parole pour compléter cette présentation et les différentes personnalités confirmèrent leurs positions par des appels à un soutien et une solidarité active avec les 12 millions de Palestiniens qui attendent depuis 68 ans une solution à ce conflit « le plus long de l'histoire actuelle»

Ce fut aussi l'occasion pour l'ambassadeur de Palestine de rencontrer l'ambassadeur du Venezuela ainsi que de nombreux militants (Cuba, Algérie, Maroc,...) désireux de le saluer.

Succès pour cette intervention puisque la Fédération du Parti Communiste du Pas de Calais prévoit une action BDS dans son département, à laquelle nous leur assurons notre soutien et notre aide. Succès aussi pour la pétition "Boycott : liberté pour l'action citoyenne" et les produits palestiniens qui se sont bien vendus !

Lettre adressée le 17 mai par Monsieur Alain Bocquet, député du Nord, à Monsieur Jean-Marc AYRAULT, Ministre des Affaires Etrangères au sujet de la situation à Gaza

Monsieur le Ministre,

J'avais déjà attiré l'attention de votre prédécesseur sur la situation sanitaire extrêmement préoccupante du peuple palestinien de Gaza et sur le fait que les secours médicaux issus des mobilisations de soutien dans la région Nord-Pas-de-Calais restent bloqués.

L'élan de solidarité s'est concrétisé par une collecte de médicaments et de matériel médical, stockés avec l'appui de bénévoles associatifs sur la métropole lilloise, le Douaisis, le Dunkerquois etc...

En réponse, votre prédécesseur me précisait que l'acheminement de l'aide humanitaire était conditionnée par Israël à des procédures de contrôle et que cette question des conditions d'accès à la bande de Gaza, qui fait partie intégrante des Territoires palestiniens, est systématiquement à l'ordre du jour du dialogue avec les autorités israéliennes.

Mais, les convois n'arrivent pas et les stocks militants s'accumulent alors que les besoins exprimés par la population sont immenses et répondent à des nécessités impérieuses, les apports actuels n'étant pas suffisants.

Je vous remercie de me faire connaître les démarches entreprises pour que cette aide humanitaire puisse parvenir à ses destinataires.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération

Rencontre-témoignage sur la violence meurtrière des colons israéliens à Naplouse

AFPS Nord-Pas de Calais

Lille le 17 mai 2016

Rencontre : le lundi 23 mai à 18 h, à l'Espace-Marx de Hellemmes

Nasser Dawabsheh, oncle des victimes de l'incendie provoqué par des colons israéliens à Duma, village palestinien de Naplouse, en juillet 2015 témoignera à Hellemmes le 23 mars. Ce sera un élément extrêmement fort de la réalité vécue au quotidien par le peuple palestinien. Nasser vient à Hellemmes avec des intervenants de Médecins du Monde et de Première Urgence Internationale qui témoigneront du quotidien de dizaines de villages en Cisjordanie occupée et menacés par les « avant-postes » des colons, de l'impunité de ceux-ci et la répétition de leurs attaques.

Qu'une ville, jumelée avec Lille, soit soumise à un tel régime, ne peut rester sans réactions d'autant plus que c'est bien l'ensemble de la ville qui est soumise à la terreur coloniale israélienne. Les témoignages reçus de Qusra, autre village à côté de Naplouse, ces derniers jours, indiquent des agressions commises par les colons israéliens. Cette agressivité n'est pas accidentelle : elle correspond à la volonté israélienne de chasser le peuple palestinien de sa terre. Le parti colonial est au pouvoir en Israël.

Cette agressivité coloniale fait partie de la réalité quotidienne de Naplouse qu'il est vain de vouloir masquer ou nier. Naplouse est une ville occupée par Israël avec des conséquences jusque pour la santé de la population palestinienne. C'est cette situation que subit quotidiennement le peuple palestinien en Cisjordanie.

La complaisance à l'égard d'Israël de la part des autorités françaises qui connaissent la réalité, doit prendre fin. La nouvelle reculade française, avec le report de la Conférence de Paris à l'été, doit faire place à une diplomatie et une offensive politique de soutien aux droits nationaux du peuple palestinien. La France peut et doit prendre des sanctions contre Israël. Elle en possède les moyens. Dès à présent elle peut suspendre l'accord d'association Union Européenne/Israël de 2002.

Ces exigences fortes doivent s'accompagner d'une mobilisation des forces citoyennes dans le Nord et le Pas de Calais. La rencontre du 23 mai en sera un des éléments. Dès à présent un certain nombre d'axes d'intervention et d'action peuvent être dégagés :

-Dire la vérité sur l'occupation et les crimes israéliens en Cisjordanie, à Naplouse en particulier

-Organiser la solidarité concrète :

L'AFPS Nord-Pas de Calais est engagée dans le secours médical.

L'attachement de l'Association aux questions éducatives doit conduire à contribuer à la construction de l'accueil de la petite enfance à Qusra.

La solidarité avec les prisonniers palestiniens est une activité solidaire permanente.

-Développer BDS par des actions collectives portant des coups aux entreprises complices de la colonisation.

Lundi 23 mai à Hellemmes : Rencontre-Témoignage avec Nasser Dawabsheh « Violence des colons : le bras armé de l'expansion des colonies en Cisjordanie »

**Organisée par AFPS Nord-Pas de Calais
Médecins du Monde
Première Urgence Internationale
Communauté Palestinienne du Nord
avec la participation de Michelle Demessine**

par AFPS 59/62

Participants :

- **Nasser DAWABSHEH**, l'oncle d'Ali DAWABSHEH
- **Daoud ABOUCOUTHEILEH**, travailleur social de Médecins du Monde à Naplouse
- **Mahmoud ISLIM**, coordinateur de terrain de Médecins du Monde à Naplouse
- **Anne-Sophie SIMPERE**, coordinatrice du plaidoyer pour Médecins du Monde en Palestine
- **Patricia GRILLO**, chargée de plaidoyer de Première Urgence Internationale dans le Territoire palestinien occupé
- **Mohammad SALEM**, responsable de la Communauté Palestinienne du Nord et de PalMed-Europe
- **Michelle DEMESSINE**, Vice-présidente du groupe d'Amitié Franco-Palestinienne au Sénat
- **Jean-François LAROSIERE**, président de l'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais



De gauche à droite :

*Mahmoud Islim, Anne-Sophie Simpère, Patricia Grillo, Jean-François Larosière,
Michelle Demessine, Nasser Dawabsheh, Mohammad Salem, Daoud Aboucouthéileh*

Michelle Demessine commence par souhaiter la bienvenue à la délégation arrivée de Palestine pour témoigner de la violence des colons israéliens, violence multipliée par quatre depuis 2006. Ce groupe sera reçu à Paris par le Sénat et l'Assemblée Nationale ainsi qu'à Bruxelles.

Jean-François Larosière, pour l'AFPS 59/62, déclare que nous sommes rassemblés en faveur du peuple palestinien par la nécessité de récolter des nouvelles de Naplouse et sa région grâce à cette rencontre-témoignage avec des Naplousi eux-mêmes pour trouver une réponse à leur situation actuelle.

Nasser Dawabsheh prend la parole en premier et après nous avoir remerciés, il évoque le drame vécu par la famille de son frère Saad à Douma, leur village, proche de Naplouse, le 31 juillet 2015. Après avoir veillé ensemble, Saad, sa femme Riham et leurs 2 enfants, Ali 18 mois et Ahmad 5 ans sont rentrés chez eux vers 1h du matin. Une demi-heure plus tard, leur maison était en feu : des colons avaient jeté des bombes incendiaires dans leur chambre. Tandis que Saad s'occupait d'Ahmad, Riham affolée a emporté la couverture d'Ali sans s'apercevoir que son fils n'y était pas... Ali en est mort ainsi que ses deux parents quelques jours après. Seul Ahmad a survécu, mais brûlé à 65% il aura besoin de 10 ans de traitement. 130 personnes peuvent témoigner de ce qu'il s'est passé.

Nasser réclame sécurité et protection pour la population palestinienne désarmée exposée aux colons israéliens armés, menaçants, racistes, dangereux. Il réclame l'arrêt de la colonisation entreprise par Israël dans les Territoires palestiniens car c'est cette colonisation qui est responsable de cette violence. Il se considère comme l'ambassadeur de la douleur du peuple palestinien et non pas comme l'ennemi de qui que ce soit. Il n'est pas contre les juifs en tant que tels, mais comme toutes les victimes dans le monde entier, il condamne tous les actes terroristes et accuse les agresseurs car ses valeurs sont celles de l'humanité toute entière.

Michelle Demessine assure à Nasser notre solidarité et notre détermination à réagir, là où nous sommes, pour que cesse cette barbarie et que le peuple palestinien puisse vivre en paix.

Daoud Aboucoutheileh a un rôle de psychologue dans la structure de Médecins du Monde à Naplouse : il s'occupe des victimes des colons (traitement de première urgence et soutien psychologique) et des destructions de maisons. Il nous expose les effets des crimes et des agressions des colons israéliens sur la population palestinienne : nervosité, angoisse, inquiétude. Il s'ensuit des déséquilibres dans les familles : on veille la nuit, on interdit aux enfants de sortir, les pères sont plus nerveux, la tension monte dans la famille, les enfants sont tendus en s'attendant à de nouveaux événements, ils se disputent et les ados dissimulent leur angoisse... ce climat se répand en dehors du cadre familial dans toute la société. Par exemple dans le village de Jalloud, une femme qui habite près d'une colonie, imagine constamment que les colons la guettent derrière sa fenêtre...



Nasser, Mohammad et Daoud

Pour alimenter ce climat d'occupation menaçante, les colons israéliens investissent les villages palestiniens et s'y pavanent avec leurs armes. Ils ont un rôle dans la confiscation des terres des paysans palestiniens. Daoud parle du village de Qusra où les colons tourmentent les villageois dans leurs champs d'oliviers. Mais les paysans restent solidaires et font face.

Quand l'armée israélienne alertée intervient, c'est toujours pour prendre le parti de colons et les « protéger » en tirant des balles réelles et des bombes lacrymogènes sur les villageois... Telle est la situation en Cisjordanie et Médecins du Monde intervient pour aider et soutenir les gens.

Anne-Sophie Simpère nous explique que Médecins du Monde est présent en Palestine depuis 1996 en ce qui concerne la violence des colons et les démolitions produites par les Israéliens (depuis le 1er janvier 2016, 600 structures palestiniennes ont été démolies par les Israéliens, ce qui a déplacé 900 personnes).

La violence des colons qui est permanente, cause des problèmes de santé publique car les gens sont dans une situation constante de peur d'être attaqués, ce qui amène des traumatismes à répétition. 25% de la population devrait profiter de services de santé mentale car les gens sont de plus en plus profondément affectés. Les attaques de colons sont répétitives car totalement impunités : il y a 1,9% de « chances » qu'un colon fautif soit sanctionné (à condition déjà que la victime palestinienne ose porter plainte contre les colons). Car la grande différence entre les individus est que les colons (israéliens) dépendent du droit civil israélien tandis que les habitants palestiniens dépendent du droit militaire. Pourtant Israël est la puissance occupante et a le devoir de protéger la population autochtone selon les conventions de Genève et la société internationale a elle aussi le devoir de faire appliquer ces conventions par des pressions si nécessaire !

Patricia Grillo nous explique que les Israéliens (les colons en l'occurrence) s'attaquent aux moyens de subsistance de la population palestinienne, c'est à dire la culture et l'élevage ; par exemple 100.000 personnes vivent de la culture de l'olivier en Palestine. Les agissements des colons mettent donc la sécurité alimentaire des Palestiniens en péril sans parler de leur impact global sur l'économie palestinienne. Les colons cherchent à ce qu'à la longue les villageois abandonnent leurs maisons et leurs champs pour les confisquer, c'est pourquoi Première Urgence Internationale agit pour assurer la protection des habitants et occuper le terrain pour que la population reste sur place. PUI fait aussi de la prévention pour prévenir et empêcher les déplacements forcés. Par exemple, 6.700 palestiniens de Hébron ont dû partir à cause de la violence des colons à leur encontre.

Le contexte général dans les territoires occupés par Israël est celui de l'expansion des colonies : de 2002 à 2014, la population des colonies israélienne a augmenté de 23% c'est-à-dire deux fois plus que la population israélienne sur le territoire israélien. Il y a 14600 colons supplémentaires chaque année. De 2014 à 2015 il y a eu 40% de constructions supplémentaires dans les colonies. Ceci a conduit à un changement démographique du territoire palestinien ainsi qu'à sa fragmentation car le plan de construction israélien fait se relier entre elles les diverses colonies pour former des blocs et ainsi couper la Cisjordanie en 2,...

Elle ajoute que la violence des colons est dénoncée... dans le déclaratoire, alors qu'il faudrait le faire par des actes et ceci est de la responsabilité des états liés par le Droit international.

Dans la discussion qui suit avec l'auditoire, sont évoqués :

- les comités de défense qui se sont formés dans certains villages (mais les villageois n'ont pas d'armes et risquent d'être arrêtés et détenus par l'armée)
- l'Autorité palestinienne incapable de protéger la population face à l'occupant
- le partage en zones A, B, C par les accords d'Oslo violé régulièrement par l'armée israélienne à Naplouse et ses villages. Ces "accords" sont devenus une fiction
- la présence de citoyens français parmi les colons israéliens
- les enfants palestiniens travaillant dans les colonies
- la combinaison colons/armée/gouvernement israéliens dans la poursuite du nettoyage ethnique de la Palestine commencé en 1947 et qu'Ilan Pappé décrit dans ses livres. Le meurtre de la famille Dawabsheh que nous dénonçons ce soir en fait partie, 69 ans après...
- la politique actuelle d'extension des colonies et d'agressions permanentes qui fait partie du projet sioniste
- la situation de Gaza assiégée depuis 10 ans

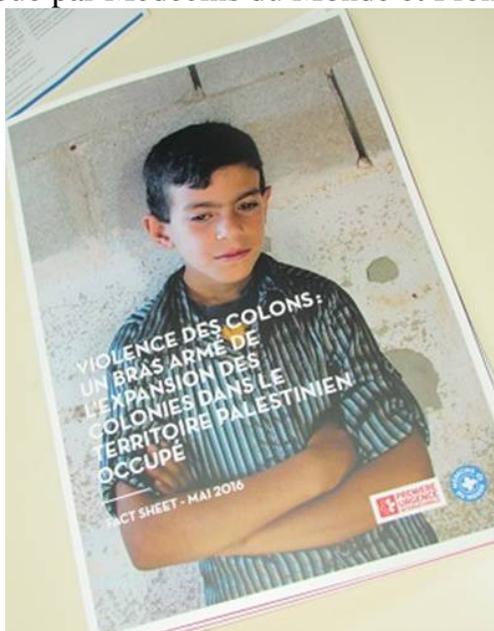
Michelle Demessine livre ses conclusions de la soirée : « Comment accepter une telle situation ? Qui en est responsable sinon la Communauté Internationale dont les décisions ne sont ni appliquées ni respectées ? Pourquoi Israël ne respecte-t-il pas le droit international, sinon à cause de la mollesse de cette communauté et son alignement sur la politique étasunienne ? »

Pour l'AFPS Nord-Pas de Calais, Jean-François Larosière, alors que la visite de Manuel Valls en Israël a été évoquée, se réfère au communiqué national du 19 mai 2016 de l'AFPS « L'initiative française malmenée » qui affirme : « L'idée de base de l'initiative française, malgré de sérieux manquements, est juste dans la mesure où elle permet de sortir du face à face inégal occupant-occupé. De cela, il est malheureusement clair que le gouvernement israélien ne veut pas et qu'il faudra d'une manière ou une autre l'y contraindre. »

Il précise la nécessité de sanctions, par exemple relatives à l'application de l'article 2 de l'accord Union-Européenne/Israël de 2002 qui doivent conduire immédiatement à sa suspension. Il indique l'engagement de l'association pour répondre à l'appel palestinien de 2005 dans le Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël.

Il souligne également la nécessité d'interventions concrètes de solidarité avec le peuple palestinien à Naplouse : interpellation des autorités françaises nationales (questions écrites de parlementaires par exemple), interpellation de la municipalité lilloise jumelée avec Naplouse et mobilisation pour la construction d'un accueil à destination de la petite enfance à Qusra.

Ce travail militant pourrait être développé sur la base de l'étude : "Violence des colons : un bras armé de l'expansion des colonies dans le territoire palestinien occupé. Etude de cas du Nord de la Cisjordanie" écrit et distribué par Médecins du Monde et Première Urgence Internationale.



Un merci spécial au docteur Mohammad Salem, représentant de la Communauté palestinienne du Nord, qui a accepté de se transformer en interprète !

LIBERTE D'EXPRESSION, DROIT AU BOYCOTT



25 mai 2016

Dans le contexte général de mise en cause des libertés, les organisations du Collectif pour une paix durable entre Palestiniens et Israéliens, avec le soutien de BDS France et de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, appellent à **défendre la liberté d'expression et le droit d'appeler au boycott.**

Une lecture biaisée et politicienne de la loi, à l'initiative de Michelle Alliot-Marie quand elle était Garde des sceaux, a permis la condamnation de militants pour le seul fait d'avoir appelé au boycott de produits israéliens tant qu'Israël ne respecte pas le droit international !

Quelles que soient les positions de chacun sur l'opportunité d'un tel boycott, ces condamnations sont inacceptables. Elles constituent une atteinte insupportable aux droits fondamentaux de chacun en matière de liberté d'expression et d'organisation.

Plus que jamais le peuple palestinien doit pouvoir être soutenu face aux exactions, crimes et violations du droit dont il est l'objet. En Israël, la droite la plus extrême installée au pouvoir pousse le pays sur la pente du fascisme. Dans le but de soumettre ou de contraindre à l'exil le peuple palestinien, le pouvoir israélien poursuit implacablement la colonisation, cherche à réduire Gaza à une enclave coupée de son arrière-pays palestinien, réprime dans le sang la révolte de la jeunesse.

Face à cette situation qui n'offre que le chaos comme perspective, nous agissons pour que la France prenne des sanctions à la mesure de ces violations du droit.

Nous revendiquons le droit de pouvoir, comme citoyens, mettre en cause la politique israélienne, y compris en appelant au boycott, sans être poursuivis par la justice ! C'est là une question élémentaire de libre exercice de la démocratie.

Avec nous, défendez cette liberté citoyenne.

Boycott. Liberté pour l'action citoyenne

Réunion-débat

Vendredi 3 juin 17 h 30/19 h 30
Villeneuve d'Ascq
Local FSU 38, boulevard Van Gogh

Avec la participation de
Jean-Christophe Duhamel *Docteur en droit*
Ingénieur de Recherche Université de Lille II

Le collectif national pour une paix juste et durable au Moyen Orient a décidé d'une semaine d'action pour la défense des libertés et du droit au boycott.

Les droits du peuple palestinien sont constamment bafoués par Israël. Le moyen pacifique de dénoncer ces violations est de répondre à l'appel au Boycott/Désinvestissement/Sanctions (BDS) contre Israël lancé en 2005 en Palestine. Cet appel est relayé par les Israéliens anticolonialistes et de hautes personnalités en France et dans le monde.

En France des militants sont poursuivis et condamnés pour pratique du boycott citoyen. La liberté d'expression est mise en cause, comme le droit au boycott. Au cours de cette rencontre nous ferons le point sur le droit au boycott comme sur les actions à développer pour le faire respecter.

Premiers signataires : AFPS Nord-Pas de Calais, FSU Nord-Pas de Calais, SNESup, AFPS Villeneuve d'Ascq,

AGENDA voir → www.nord-palestine.org/agenda.htm

Du lundi 30 mai au dimanche 5 juin :

Semaine nationale d'action pour la défense des libertés, du droit au boycott, du droit à la solidarité

-Vendredi 3 juin, à 17h30 au local FSU, 38 boulevard Van Gogh à Villeneuve d'Ascq :

Réunion-Débat « Boycott-Liberté pour l'action citoyenne » avec Jean-Christophe Duhamel

-Samedi 4 juin à 15h, Grand Place à Lille :

Rassemblement pour le droit au boycott

Samedi 4 juin, à 11h, Maison des Associations Internationales, rue Washington à Bruxelles :

Conférence de l'Alliance européenne pour la défense des prisonniers palestiniens

Samedi 18 juin, à 15h, à la MRES à Lille : Assemblée Générale de l'AFPS 59/62

Du jeudi 7 au mercredi 13 juillet à Paris : Festival « Palest'In & Out 2016 »

de la nouvelle scène artistique palestinienne et organisé par l'Institut Culturel Franco-Palestinien

Samedi 3 et dimanche 4 septembre à Lille : Braderie avec « 10 km pour la Palestine »

**Association France Palestine Solidarité
Nord - Pas de Calais
Comité de soutien au peuple
palestinien**

MRES, 23 rue Gosselet 59000 LILLE

mail: contact@nord-palestine.org

site: www.nord-palestine.org



Invitation à l'Assemblée Générale 2016

L'assemblée générale annuelle de notre association se tiendra

Samedi 18 juin 2016 à 14h30

à la MRES 23 rue Gosselet à Lille

Un point politique sur la situation en Palestine, le bilan d'activités et le bilan financier 2014/2015 vous seront présentés, et soumises à ratification, ainsi que les perspectives d'action et d'intervention à venir.

Cette Assemblée Générale se déroule avec plusieurs des participants à la mission de l'association en Palestine de 2015. Nous présenterons le suivi de cette mission. La mobilisation pour Qusra, Duma, et Naplouse est en cours. Nous ferons notamment le point sur la solidarité avec la population de Naplouse victime quotidiennement des exactions de l'occupant comme de ses crimes.

Nous échangerons sur nos perspectives d'action de soutien au peuple palestinien en particulier sur le mouvement BDS. Un point aussi sur le mouvement de solidarité avec les prisonniers palestiniens après la rencontre européenne de Bruxelles du 4 juin.

Pour l'équipe du CA : Jean-François Larosière

COTISATION ANNEE 2016

<http://www.nord-palestine.org/COTISATION2016.pdf>

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2016.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. domicile : | | | | | | | | | | Tél. mobile : | | | | | | | | | |

E-mail :@.....

Profession : Année de naissance :

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
----------------	----------------------------------	----------------------------

1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

Signature

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€
Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.
@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @
- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €
(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

Je verse la somme totale de€

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20